

EDF et les Associations Professionnelles du nucléaire signent la « Charte de progrès pour un nucléaire exemplaire et performant »

Dans le cadre du World Nuclear Exhibition, EDF et les représentants des Associations Professionnelles des entreprises prestataires du parc nucléaire en exploitation, ont signé aujourd'hui la « Charte de progrès pour un nucléaire exemplaire et performant ».

Co-construite avec 13 organisations professionnelles, cette charte s'inscrit dans la continuité de la précédente signée en 2004. Elle couvre les domaines de la sûreté et de la performance des centrales nucléaires de production d'électricité, ainsi que celui des compétences des salariés intervenant sur les installations. La sécurité, la radioprotection et la qualité de vie des intervenants figurent également parmi les priorités. Cette nouvelle charte permet de fixer des objectifs toujours plus ambitieux dans les différents domaines et intègre les nouveaux défis industriels auxquels EDF et ses partenaires sont confrontés. Elle renforce également la qualité de la relation contractuelle qui unit EDF et les organisations professionnelles.

Les leviers qui seront mis en œuvre à cet effet, portent sur une amélioration constante de la qualité des interventions, avec notamment des actions sur la préparation anticipée des activités et sur les compétences des intervenants. Afin de développer et maintenir les gestes et pratiques, EDF met notamment à disposition des entreprises prestataires ses espaces maquettes et chantiers écoles.

La sûreté, la performance, la qualité des interventions et l'amélioration des conditions de vie et de travail des intervenants sont donc au cœur du dispositif.

Cette Charte contribue à une sûreté exemplaire et une amélioration de la sécurité pour tendre vers zéro accident.

EDF et les organisations professionnelles représentant les entreprises prestataires, s'engagent à respecter les principes généraux énoncés, et à contribuer activement à la réussite des actions associées au déploiement de cette charte.

Acteur majeur de la transition énergétique, le Groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 37,8 millions de clients, dont 28,3 millions en France. Il a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires consolidé de 75 milliards d'euros dont 47,2% hors de France. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF SA
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08
Capital de 960 069 513,50 euros
552 081 317 R.C.S. Paris

www.edf.fr

CONTACTS

Presse : 01 40 42 46 37

Analystes et Investisseurs : 01 40 42 40 38